

Le cardinal Marx veut donner la possibilité aux prêtres de se marier

Publié le 7 février 2022
5 minutes

Dans un entretien accordé au journal Süddeutsche Zeitung le mercredi 2 février 2022, le cardinal Reinhard Marx plaide pour la fin du célibat obligatoire au sein de l'Eglise catholique. Il a également évoqué l'ordination des femmes et l'implication du pape émérite Benoît XVI dans les affaires concernant le diocèse de Munich récemment médiatisées.

La date choisie pour cet entretien n'est pas anodine : il s'est tenu la veille de l'ouverture de la troisième Assemblée générale du Chemin synodal, qui doit se tenir du 3 au 5 février à Francfort, et qui abordera la question du célibat sacerdotal.

« Il ne faut pas se décharger simplement sur l'individu de la possibilité de vivre le célibat », a déclaré Mgr Marx. En tant que forme de vie, le célibat est « précaire, je le dis toujours aux jeunes prêtres », a ajouté l'archevêque de Munich. « Vivre seul n'est pas si simple », a-t-il conclu.

Mais il souligne que, dans son idée, il n'y aurait pas d'abolition générale du célibat, car il s'agit de la forme de vie de Jésus. « Mais pour en faire une condition de base pour chaque prêtre, là je mets un point d'interrogation. »

Le haut prélat continue : « Il serait préférable pour tous de créer la possibilité pour les prêtres célibataires et mariés », a déclaré le cardinal Marx. « Pour certains prêtres, il serait préférable qu'ils soient mariés. Pas seulement pour des raisons sexuelles, mais parce que ce serait mieux pour leur vie et qu'ils ne seraient pas seuls », explique-t-il. C'est pourquoi, il faut mener cette discussion.

Il s'objecte alors : « Certains diront : si nous n'avons plus le célibat obligatoire, tout le monde va se marier maintenant ! Ma réponse est : "Et alors ? Si tout le monde se mariait, cela montrerait encore plus que cela ne fonctionne pas bien ainsi". »

A la question de savoir s'il voyait un lien entre cette solitude et les abus sexuels, l'archevêque de Munich a répondu : « On ne peut pas le dire globalement. Mais ce mode de vie et cette alliance entre hommes attirent aussi des gens qui ne sont pas adaptés, qui sont sexuellement immatures. »

Erreurs, inconséquences et ignorances

Ces trois termes peuvent caractériser l'intervention du cardinal Marx.

Pour les *inconséquences*, il suffit de rappeler un entretien du *porporato*, rapportée par FSSPX.Actualités : l'archevêque de Munich a récemment proposé d'autoriser l'ordination d'hommes homosexuels. Et il avoue aujourd'hui que « ce mode de vie et cette alliance entre hommes attirent aussi des gens qui ne sont pas adaptés » !

Pour les *ignorances*, il faut noter que, dans les Eglises orientales catholiques qui admettent le mariage des prêtres, les évêques doivent respecter le célibat. Ainsi, si tous les prêtres se mariaient, comme l'accepte le cardinal Marx, où trouverait-on des évêques ? Il ne resterait plus que les religieux, ce qui est souvent le cas en Orient. Veut-on un épiscopat tiré pour sa grande majorité des ordres et des sociétés religieuses ?

Enfin pour les *erreurs*, il faut rappeler que le célibat a toujours été la règle dans l'Eglise latine, même s'il a pris la forme de la *continence* dans les commencements, car la plupart du clergé était marié. Ce qui signifie que, devenus prêtres ou évêques, il n'usaient plus du mariage. Ce point est solidement établi par l'histoire de l'Eglise.

De plus, dans les commencements, la pratique était identique en Orient. Le changement de disci-

pline est lié d'une part à l'indépendance des orientaux qui ne se soumettaient que difficilement à Rome. Il est également lié à la décadence des mœurs sacerdotales qui ne fut pas réprimée suffisamment. Devant l'ampleur des déviations, les évêques baissèrent les bras.

C'est le concile in Trullo II, en 691, qui entérina la législation qui est aujourd'hui celle de l'Orient. Mais pour justifier ce changement d'une loi considérée par tous comme apostolique, ils reprirent les canons d'un concile africain tenu en 390, *en les modifiant sciemment dans le sens de leur nouveauté*.

Cette falsification a fini par être admise même des orientaux, qui ont cherché à la justifier en prétendant que les Pères du concile avaient ce pouvoir. Rome n'accepta jamais ce concile, mais finit par concéder une dérogation, spécialement lors des réunions d'Eglises séparées (uniatisme).

Mais les papes ont toujours encouragé ces Eglises unies à prendre la discipline latine, sans toutefois en faire une obligation. Et dans nombre d'entre elles, le célibat a fini par devenir prépondérant.

Tout cela n'intéresse évidemment pas les novateurs : « du passé faisons table rase ». C'est l'homme, et l'homme moderne éloigné de Dieu, qui est l'étalon de leur théologie. Ils sèment le vent, et récolterons bientôt la tempête. Nous sommes sans doute à la veille d'une désillusion au moins aussi grave que celle qui a suivi le « concile pastoral » hollandais, qui a mis à terre l'église des Pays-Bas.

Et Rome se tait...

Source : [Fsspx.Actualités](#)